



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

FAITS ET
CHIFFRES

Fonction publique

Chiffres-clés 2016



RAPPORT ANNUEL

La fonction publique dans l'économie nationale

Classement des employeurs (situation au 31 décembre 2014)

Statut juridique de l'employeur				Statut de recrutement de droit commun de l'agent		
		Code catégorie juridique Sirene	Comptes nationaux	1	2	3
				Droit public	Droit public particulier / privé à statut	Droit privé
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	APU (non marchand)	Ministères <i>dont enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat</i>		
		7111		Autorités constitutionnelles		
		7112		Autorités administratives indépendantes		
2	Collectivités	72		Régions, départements, communes		
3	Établissements publics administratifs	73		EPA nationaux : Pôle emploi, Crous, CNRS, INRA, Inserm, France Agrimer ⁽¹⁾ etc., EPLE, EPA des collectivités territoriales, hôpitaux publics, étab. médico-sociaux	Organismes consulaires, associations syndicales autorisées, associations foncières urbaines ou de remembrement	Caisses nationales du régime général de Sécurité sociale
			hors APU (marchand)	OPH, Caisses de crédit municip., maisons de retraite publiques, divers EPA locaux marchands, Institut jeunes aveugles/sourds, Hôpital Quinze-Vingts, Caisse des dépôts et consignations ⁽²⁾		
4	Organismes publics administratifs	74	APU (non marchand)		GIP non marchands, groupements de coopération sanitaire, agences dép. d'insertion	IGSA, Institut franco-allemand St Louis etc.
			hors APU (marchand)	Cercles et foyers des armées		Cultes d'Alsace-Lorraine
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	APU (non marchand)			Ademe, BRGM, CEA, Charbon. de France, Cirad, Cnes, Onera, INA, IFP Energie nouvelle, Opéra national de Paris, Réunion musées nationaux, offices de tourisme, etc.
			hors APU (marchand)	Office national des forêts	RATP, SNCF Banque de France	Grands ports maritimes UGAP, AFD OPAC/OPH EPIC locaux et régies
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)	APU (non marchand)			Safer
			hors APU (marchand)		La Poste EDF Aéroports de Paris	dont Air France, Orange, France Télévision, DCNS, GDF Suez, GIAT industries-Nexter, Imprimerie nationale
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9	APU (non marchand)			Organismes de protection sociale hôpitaux à but non lucratif associations ODAC associations ODAL
			hors APU (marchand)			Mutuelles, comités d'entrep. organismes professionnels syndicats de propriétaires associations et fondations non à financ. public maj.

Fonction publique

Administrations publiques au sens des comptes nationaux

(1) Offices agricoles (EPIC) intégrés dans France Agrimer en 2009 (EPA)

(2) Caisse des dépôts et consignations : assimilée à EPA, mais relevant de codification Sirene 74 (autres personnes morales de droit administratif).

La fonction publique dans l'économie nationale

Ventilation des effectifs salariés au 31 décembre 2014 en France (métropole + DOM), salariés à titre principal

(en milliers)

Statut juridique de l'employeur				Statut de recrutement de droit commun de l'agent									
		Code catégorie juridique Sirène	Comptes nationaux	1		2		3					
				Droit public		Droit public particulier / privé à statut		Droit privé					
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	APU (non marchand)	hors CA	1 911,0								
		y c. CA		1 912,9									
		7111		hors CA	0,7					y c. CA	0,7		
7112	hors CA	1,3		y c. CA	1,3								
	hors CA	1 411,6		y c. CA	1 476,1								
2	Collectivités	72		hors CA	1 411,6					y c. CA	1 476,1		
3	Établissements publics administratifs	73		hors CA	2 020,0					hors CA	39,1	hors CA	14,3
				y c. CA	2 139,0					y c. CA	39,3	y c. CA	14,3
4	Organismes publics administratifs	74		hors APU (marchand)	hors CA	103,3							
				y c. CA	110,3								
		APU (non marchand)		hors CA	11,0	hors CA	1,5						
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	hors APU (marchand)	hors CA	0,1	y c. CA	11,3	hors CA	1,5				
			y c. CA	0,1		hors CA	0,5						
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)	APU (non marchand)					y c. CA	42,4				
			hors APU (marchand)					y c. CA	9,2	y c. CA	208,9	y c. CA	89,5
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9	APU (non marchand)					y c. CA	0,9				
			hors APU (marchand)					y c. CA	303,5	y c. CA	15 987,9		
Ensemble			APU (non marchand)					y c. CA	531,8				
			fonction publique					y c. CA	1 493,4				
			hors APU (marchand)					y c. CA	590,9				
			hors APU (marchand)					y c. CA	590,9				
			hors APU (marchand)	y c. CA	5 509,3	y c. CA	50,9	y c. CA	590,9				
			hors APU (marchand)	hors CA	5 416,9	y c. CA	5 600,4						
			hors APU (marchand)	y c. CA	119,6	y c. CA	512,4	y c. CA	17 571,3				

Fonction publique

Administrations publiques au sens des comptes nationaux

CA = Contrats aidés.

Source Siasp

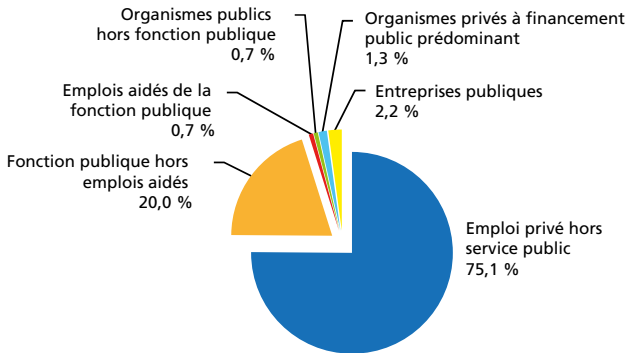
Sources : Siasp, DADS, Recme, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFF - département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Emploi dans la fonction publique

- **5,448 millions de personnes travaillent dans les trois versants de la fonction publique**, hors 192 300 bénéficiaires de contrats aidés, soit 20,0 % de l'emploi total (salarié et non salarié) en France (métropole + DOM), au 31 décembre 2014.
- **2,393 millions d'agents travaillent dans la fonction publique de l'État (FPE)**, soit 43,9 % de l'emploi public : 79,9 % dans les ministères, et 20,1 % dans les EPA nationaux.
- **1,895 million d'agents travaillent dans la fonction publique territoriale (FPT)**, soit 34,8 % de l'emploi public : les 3/4 dans les régions, départements et communes, et 1/4 dans les EPA locaux.
- **1,161 million d'agents travaillent dans la fonction publique hospitalière (FPH)**, soit 21,3 % de l'emploi public : 88,4 % dans les hôpitaux, 8,3 % dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées et 3,4 % dans les autres établissements médico-sociaux.
- **Le taux d'administration** (hors militaires et hors bénéficiaires de contrats aidés) des trois versants de la fonction publique est de 72 agents pour 1 000 habitants (métropole + DOM) : 82 % en Ile-de-France, 84 % dans les DOM et 69 % en province.
- Tous versants confondus, **les effectifs augmentent de 0,3 % entre 2013 et 2014**. Les évolutions sont contrastées selon le versant de la fonction publique : -0,3 % dans la FPE, +0,8 % dans la FPT et +0,7 % dans la FPH. L'évolution du nombre de bénéficiaires de contrats aidés est particulièrement dynamique fin 2014 : +14 % (après +43 % entre fin 2012 et fin 2013).
- La fonction publique emploie, hors bénéficiaires de contrats aidés, **3 844 300 fonctionnaires**, 942 600 contractuels, 303 400 militaires et 358 100 agents relevant des « autres catégories et statuts » (dont 141 600 enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat).
- **Parmi les agents de la fonction publique, 34 % relèvent de la catégorie hiérarchique A** (dont 2 % de la catégorie A+), **20 % de la B et 46 % de la C**. Dans la FPE : 55 % des agents relèvent de la catégorie A (dont 4 % en A+), 25 % de la catégorie B et 20 % de la catégorie C. Dans la FPT : 9 % en A (dont 0,6 % en A+), 14 % en B et 76 % en C. Dans la FPH : 32 % en A (dont 0,5 % en A+), 20 % en B et 49 % en C.
- Les agents de la FPH sont âgés en moyenne de 41,5 ans, contre 42,3 ans dans la FPE et 44,6 ans dans la FPT.
- **La fonction publique compte 62 % de femmes** (contre 46 % dans le secteur privé) : la FPE 55 % (y compris militaires), la FPT 61 % et la FPH 78 %.

Emploi dans la fonction publique

1 Fonction publique, service public et emploi total au 31 décembre 2014



Sources : Siasp, DADS, Recme, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP - département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : France entière : métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.

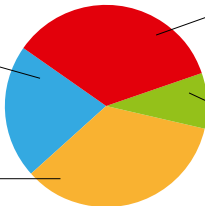
Emploi dans la fonction publique

2

Répartition des effectifs entre les trois versants de la fonction publique en 2014

Fonction publique
hospitalière
1 161 087
(21,3 %)

Fonction publique
territoriale
1 894 655
(34,8 %)



Fonction publique de
l'État (ministères)
1 911 702
(35,1 %)

Fonction publique de
l'État (EPA)
480 877
(8,8 %)

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Emploi dans la fonction publique

3

Effectifs physiques dans les trois versants de la fonction publique en 2014 et équivalents temps plein (ETP)

(en millions)

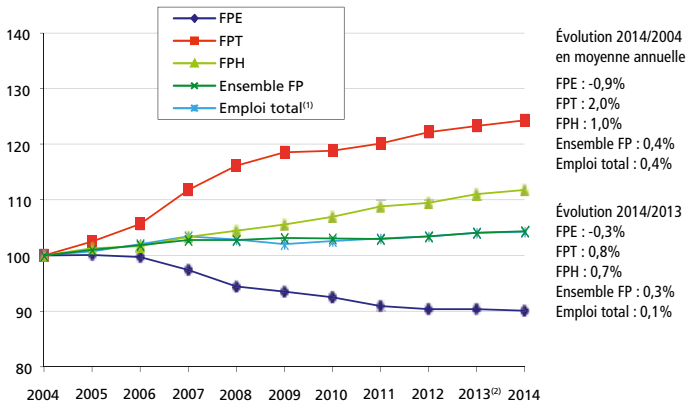
	Ministères et collectivités territoriales		EPA à recrutement de droit public		Total	
	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP
FPE	1 911 702	1 844 050	480 877	436 743	2 392 579	2 280 793
<i>dont civils</i>	1 609 425	1 544 908	479 762	435 673	2 089 187	1 980 581
<i>dont militaires</i>	302 277	299 142	1 115	1 071	303 392	300 212
FPT	1 411 608	1 281 384	483 038	432 909	1 894 646	1 714 293
FPH			1 161 087	1 075 517	1 161 087	1 075 517
Ensemble fonction publique	3 323 310	3 125 434	2 125 002	1 945 170	5 448 312	5 070 603

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - DESSI.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.
Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Emploi dans la fonction publique

4 Évolution des effectifs en fin d'année dans la fonction publique depuis 2004 [base 100 au 31 décembre 2004]



Sources : FGE, Colter, DADS, Siasp, Insee ; enquête SAE. Traitement DGAFP - département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

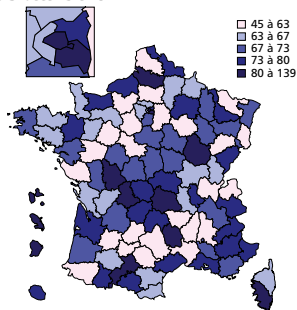
(1) Champ emploi total : Salariés et non-salariés des secteurs public et privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

(2) Chiffres actualisés par rapport à l'année précédente.

Emploi dans la fonction publique

5 Taux d'administration par département au 31 décembre 2014

Taux d'administration des trois versants de la fonction publique, par département au 31 décembre 2014

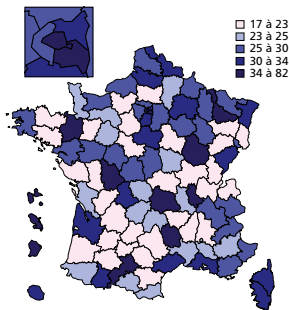


Source : Siasp, Insee. Traitement Insee et DGAFP - département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Ensemble de la fonction publique. Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étrangers. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

France entière = 72,1 % ; France métropolitaine = 71,8 %

Taux d'administration de la fonction publique de l'État, par département au 31 décembre 2014

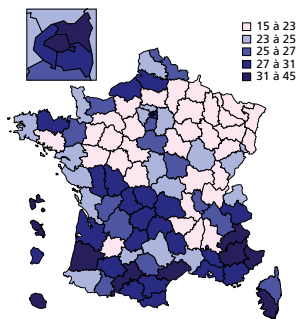


Source : Siasp, Insee. Traitement Insee et DGAFP - département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : FPE. Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

France entière = 29,9 % ; France métropolitaine = 29,8 %

Taux d'administration de la fonction publique territoriale par département au 31 décembre 2014

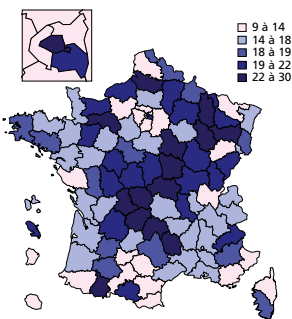


Source : Siasp, Insee. Traitement Insee et DGAFP - département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : FPT. Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

France entière = 25,9 % ; France métropolitaine = 25,6 %

Taux d'administration de la fonction publique hospitalière par département au 31 décembre 2014



Source : Siasp, Insee. Traitement Insee et DGAFP - département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

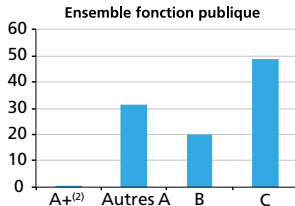
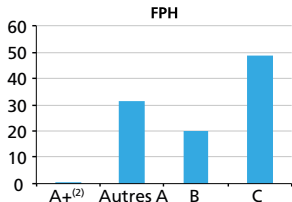
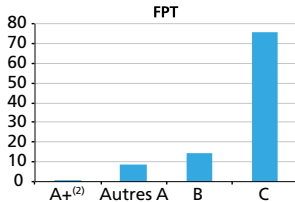
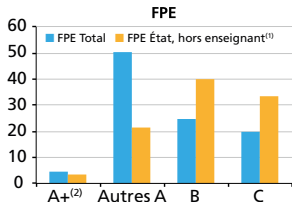
Champ : FPH. Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

France entière = 16,3 % ; France métropolitaine = 16,3 %

Emploi dans la fonction publique

6 Répartition par catégorie hiérarchique dans les trois versants de la fonction publique en 2014

[en %]



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFF -DESSI.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Y compris élèves enseignants ; hors chercheurs, directeurs d'établissement, inspecteurs, personnels d'orientation et de surveillance.

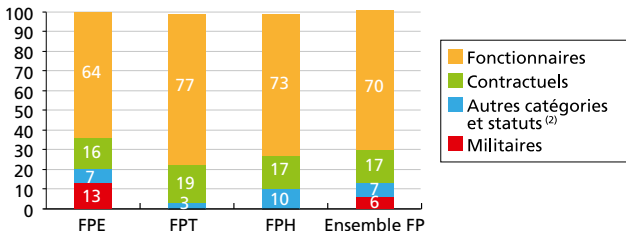
(2) Comprend les emplois d'encadrement supérieur et de direction

Emploi dans la fonction publique

7

Répartition des effectifs de la fonction publique par statut en 2014

[en %]



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP -DESSI.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT les militaires (2 000 sapeurs-pompiers de Marseille) sont regroupés avec les titulaires. Les titulaires comprennent les fonctionnaires, les élèves fonctionnaires et les magistrats.

(2) La catégorie 'autres catégories et statuts' recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

Emploi dans la fonction publique

8

Effectifs des contractuels dans les trois versants de la fonction publique de 2004 à 2014

	2004		2014		Évolution 2014/2004			Évolution 2014/2013	
	Contractuels	Part de contractuels (en %)	Contractuels	Part de contractuels (en %)	En effectifs	En point de pourcentage	En moyenne annuelle (en %)	En effectifs	En %
FPE (y compris EPA)	299 563	11,3	375 652	15,7	76 089	4,4	2,3	- 9 878	- 2,6
FPT (y compris EPA)	303 381	19,9	364 199	19,2	60 818	-0,7	1,8	1 372	0,4
FPH	142 683	13,7	202 778	17,5	60 095	3,7	3,6	4 070	2,0
Ensemble FP	745 627	14,3	942 629	17,3	197 002	3,0	2,4	- 4 435	- 0,5

Sources : FGE, Colter, DADS, Siasp, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP -DESSI

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Emploi dans la fonction publique

9 Effectifs physiques dans les trois versants de la fonction publique par type d'employeur au 31 décembre 2014

		Effectifs physiques 2014	Évolution 2014/2013 (en effectifs)	Évolution 2014/2013 (en %)
FPE	Ministères	1 911 702	-14 339	-0,7
	Affaires étrangères	3 583	-182	-4,8
	Agriculture, Alimentation et Forêt	32 306	129	+0,4
	Culture et Communication	11 189	48	+0,4
	Défense	262 388	-10 376	-3,8
	Écologie, Développement durable et Énergie	56 902	-5 316	-8,5
	Ministères économique et financier	149 410	-3 076	-2,0
	Ministères de l'enseignement	1 000 053	362	+0,0
	Intérieur et Outre-mer	286 249	2 615	+0,9
	Justice	78 857	1 536	+2,0
	Services du Premier ministre	9 818	352	+3,7
	Ministères sociaux	20 947	-431	-2,0
	EPA de la FPE	480 877	6 316	+1,3
	Total FPE	2 392 579	-8 023	-0,3
FPT	Communes ⁽¹⁾	1 034 795	6 532	+0,6
	Départements	295 337	1	+0,0
	Régions	81 476	287	+0,4
	Total collectivités territoriales	1 411 608	6 820	+0,5
	Total EPA ⁽¹⁾	483 047	9 089	+1,9
	Total FPT	1 894 655	15 909	+0,8
FPH	Hopitaux	1 025 884	5 506	+0,5
	Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)	96 107	2 414	+2,6
	Autres établissements médico-sociaux	39 096	460	+1,2
	Total FPH	1 161 087	8 380	+0,7
	Total FPE+FPT+FPH	5 448 321	16 266	+0,3

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP -DESSI.

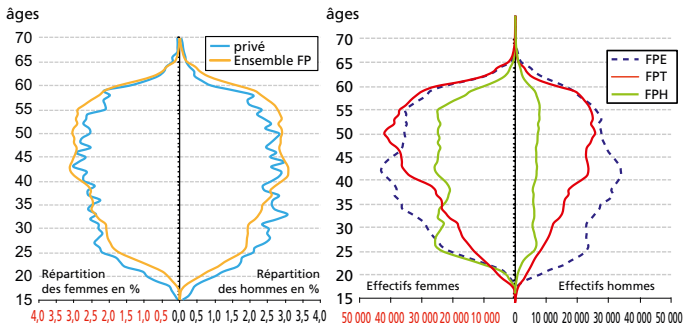
Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les évolutions concernant les effectifs des communes, des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution, compte tenu de probables modifications dans le mode de déclaration des collectivités (regroupement notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

Emploi dans la fonction publique

10

Pyramides des âges de la fonction publique et du secteur privé au 31 décembre 2014



Source : Enquête Emploi Insee, 4^{ème} trimestre 2014 pour le secteur privé, Siasp, Insee, pour la FP. Traitement DGAFF-DESSI.

Champ public : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Champ privé : France métropolitaine. Hors stagiaires et bénéficiaires de contrats aidés.

Emploi dans la fonction publique

11

Effectifs physiques et répartition des agents de la fonction publique selon la catégorie socioprofessionnelle (PCS-Insee) en 2014

	Effectifs physiques au 31 décembre 2014	Répartition en %
Cadres et professions intellectuelles supérieures (PCS-Insee)	1 111 528	20,4
<i>dont catégorie A</i>	<i>1 110 674</i>	<i>20,4</i>
<i>dont catégorie B</i>	<i>771</i>	<i>0,0</i>
Professions intermédiaires (PCS-Insee)	1 627 789	29,9
<i>dont catégorie A</i>	<i>733 910</i>	<i>13,5</i>
<i>dont catégorie B</i>	<i>887 898</i>	<i>16,3</i>
<i>dont catégorie C</i>	<i>5 924</i>	<i>0,1</i>
Employés et ouvriers (PCS-Insee)	2 686 530	49,3
<i>dont catégorie B</i>	<i>201 305</i>	<i>3,7</i>
<i>dont catégorie C</i>	<i>2 454 628</i>	<i>45,1</i>
PCS indéterminée	24 569	0,5
Ensemble FP	5 448 321	100,0

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP -DESSI.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS-Insee) est la nomenclature de référence pour le suivi de l'emploi et des salaires à l'Insee. Elle doit être complétée par les catégories statutaires de la fonction publique.

Parité et diversité dans la fonction publique

- Dans l'ensemble des trois versants de la fonction publique, **24 % des femmes titulaires sont à temps partiel**, contre 5 % des hommes.
- **40 % des corps et emplois A+ sont occupés par des femmes en 2014** (dont 34 % dans les corps et emplois d'encadrement supérieur et de direction - ESD) : 38 % dans la FPE (dont 31 % dans les ESD), 52 % dans la FPT (dont 28 % dans les ESD) et 46 % dans la FPH (autant dans les ESD).

Parité et diversité dans la fonction publique

12

Indicateurs démographiques de la fonction publique et du secteur privé fin 2014

	Part de femmes	Âge moyen		Part des moins de 30 ans (en %)		Part des 50 ans et plus (en %)	
		Ensemble	dont femmes	Ensemble	dont femmes	Ensemble	dont femmes
FPE	54,7	42,3	42,8	15,2	13,0	29,3	30,4
FPT	61,2	44,6	44,7	10,9	10,9	37,5	37,8
FPH	77,5	41,5	41,1	19,1	19,8	29,1	27,4
Ensemble	61,8	42,9	43,0	14,5	14,1	32,1	32,1
Privé	46,0	40,8	41,2	20,5	19,8	26,9	28,0

Source : Siasp, Insee pour la FP, enquête Emploi Insee 4^{ème} trimestre 2014 pour le secteur privé. Traitement DGAFP-DESSI.

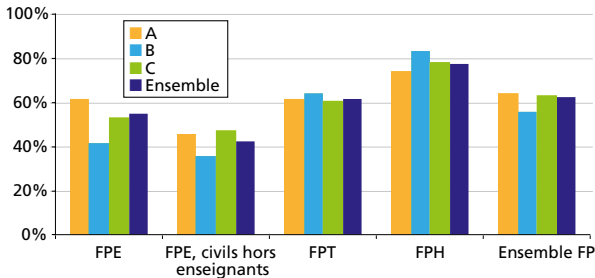
Champ public : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Champ privé : France métropolitaine. Hors stagiaire et bénéficiaires de contrats aidés.

Parité et diversité dans la fonction publique

13

Part des femmes par catégorie hiérarchique dans la fonction publique en 2014



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP -DESSI.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.
Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Parité et diversité dans la fonction publique

14 Effectifs des agents fonctionnaires à temps partiel dans les trois versants de la fonction publique et part des femmes à temps partiel en 2014

		Part des agents à temps partiel (en %)	Part des femmes à temps partiel (en %)	Part des hommes à temps partiel (en %)
FPE	Catégorie A	9,9	13,6	3,4
	Catégorie B	12,1	22,2	3,1
	Catégorie C	16,4	23,0	4,7
	Total	11,3	16,5	3,6
FPT	Catégorie A	16,0	22,3	5,6
	Catégorie B	21,3	28,1	9,0
	Catégorie C	20,4	31,0	6,6
	Total	20,2	29,7	6,8
FPH	Catégorie A	21,9	24,7	6,5
	Catégorie B	27,1	30,9	7,7
	Catégorie C	19,2	22,9	6,1
	Total	21,7	25,3	6,5
Ensemble FP	Catégorie A	12,3	16,6	3,9
	Catégorie B	19,1	27,3	5,4
	Catégorie C	19,6	27,5	6,2
	Total	17,0	23,5	5,3

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP -DESSI.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.
Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Parité et diversité dans la fonction publique

15

Effectifs, part des femmes et âges dans les corps et emplois A+ dans les trois versants de la fonction publique en 2014

Situation au 31 décembre 2014					Évolution 2014/2013		
	Effectif	Part des femmes (en %)	Âge moyen (en années)	Part des 50 ans et plus (en %)	Effectifs (en %)	Part des femmes (en point de %)	Part des 50 ans et plus (en point de %)
FPE	103 663	38,1	47,6	43,4	0,5	0,5	0,6
FPT	12 269	51,7	52,0	66,0	-2,2	-0,5	0,6
FPH	5 558	45,6	48,8	52,8	-0,9	0,8	-0,5

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP -DESSI.

Champ : Emplois principaux, fonctionnaires et contractuels, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

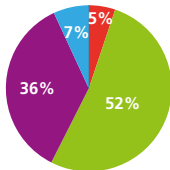
Note : Les fonctionnaires A+ d'un corps donné détachés sur un emploi fonctionnel apparaissent ici dans l'emploi de détachement et non pas dans le corps d'origine.

Temps et conditions de travail

36,7 % des agents des trois versants de la fonction publique travaillent le dimanche et les jours fériés (même occasionnellement), 17,5 % la nuit.

16

Répartition des jours d'arrêt pour raison de santé selon le motif et la durée dans les ministères en 2012



- pour maladie ordinaire de moins de 4 jours
- pour maladie ordinaire de 4 jours et plus
- pour longue maladie, maladie grave ou maladie longue durée
- pour accident du travail ou maladie professionnelle

Source : Enquête « Absentéisme pour raison de santé en 2012 », DGAFF - département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Ministères, agents civils.

Note : Hors maladies professionnelles de l'administration pénitentiaire et hors ministère des Affaires étrangères pour les congés pour longue maladie, maladie grave ou maladie longue durée et pour AT/MP.

Temps et conditions de travail

17

Part des agents exposés à des contraintes de rythme ou d'intensité du travail en 2013

[en %]

	FPE	FPT	FPH	Ensemble de la fonction publique	Secteur privé	Ensemble
Au moins 3 contraintes de rythme ⁽¹⁾	25,1	24,9	40,4	28,2	37,3	35,2
Avoir un rythme imposé par ...						
le déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce	2,1	3,6	5,1	3,2	9,5	8,0
la cadence automatique d'une machine	1,6	4,2	3,9	3,0	8,5	7,2
d'autres contraintes techniques	11,6	13,2	17,7	13,4	18,4	17,3
la dépendance immédiate vis-à-vis du travail d'un ou plusieurs collègues	25,7	25,7	42,2	29,2	29,8	29,6
des normes de production ou des délais à respecter en une journée au plus	12,8	15,3	16,6	14,5	19,5	18,4
dont : en une heure	18,1	19,8	28,5	20,9	29,2	27,3
une demande extérieure	13,4	10,8	8,0	11,4	11,3	11,3
dont : obligeant une réponse immédiate	50,7	53,5	62,4	54,2	58,7	57,7
les contrôles ou surveillances permanents exercés par la hiérarchie	26,2	25,0	35,4	27,7	32,6	31,5
un contrôle ou suivi automatisé	33,9	23,2	39,4	31,3	36,3	35,2
Ne pas pouvoir interrompre momentanément le travail quand on le souhaite	43,6	30,3	45,8	39,4	27,8	30,4
Devoir toujours ou souvent se dépêcher pour faire son travail	46,1	37,5	63,0	46,7	46,2	46,3
Devoir fréquemment interrompre une tâche pour une autre non prévue	62,7	63,5	78,0	66,2	63,5	64,1
Changer de poste en fonction des besoins de l'entreprise	16,3	21,9	20,1	19,0	24,2	23,0

Source : Enquête Conditions de travail 2013, Dares, DGAFP, Drees, Insee. Traitement Dares et DGAFP - département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : France, salariés.

(1) Parmi : le déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce, la cadence automatique d'une machine, d'autres contraintes techniques, la dépendance immédiate vis-à-vis du travail d'un ou plusieurs collègues, des normes de production ou des délais à respecter en une journée au plus, des normes de production ou des délais à respecter en une heure au plus, une demande extérieure obligeant à une réponse immédiate, les contrôles ou surveillances permanents exercés par la hiérarchie.

Lecture : 25 % des agents de la FPT sont exposés à au moins 3 contraintes de rythme.

Note : Des données complémentaires sur les expositions aux risques des hommes et des femmes sont consultables sur le site Internet de la DGAFP.

Temps et conditions de travail

18 Travail le dimanche, horaires atypiques et contraintes horaires en 2013

[en %]

	FPE	FPT	FPH	Ensemble de la fonction publique	Secteur privé	Ensemble
Travailler 40 heures ou plus par semaine	38,6	19,5	21,3	28,3	31,7	31,0
Effectuer des astreintes	16,1	16,1	15,9	16,1	8,4	10,1
Ne pas disposer d'au moins 48h consécutives de repos par semaine	12,4	12,3	26,2	15,3	16,9	16,5
Travailler le samedi (même occasionnellement)	40,3	40,7	70,3	46,7 ⁽¹⁾	48,3	47,9
Travailler le dimanche (même occasionnellement)	28,6	30,3	64,0	36,7 ⁽¹⁾	25,8	28,3
Travailler la nuit (entre minuit et 5h, même occasionnellement)	14,4	12,5	32,3	17,5	14,9	15,5

Source : Enquête Conditions de travail 2013, Dares, DGAFP, Drees, Insee. Traitement Dares et DGAFP - département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : France, salariés.

Lecture : 28 % des agents de la FPE travaillent le dimanche, même occasionnellement.

(1) Les familles de métiers les plus confrontées au travail le samedi et le dimanche sont les familles Soins, Sécurité-Défense et Justice.

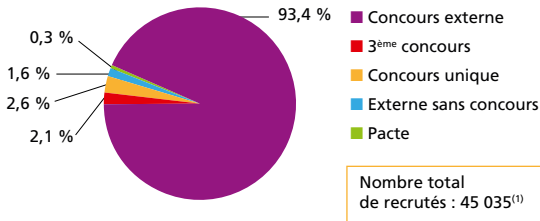
Recrutements

- **Concours internes et assimilés : 20 709 personnes** en 2014 dans la FPE, et **27 699** dans la FPT.
- **Concours externes et assimilés FPE en 2014 : 45 867 recrutements** (92,2 % par concours externes).
- La part **des femmes** dans l'ensemble des recrutements externes est de **66,8 %**.
- Niveau des personnes recrutées dans la FPE : **79,4 %** des recrutements concernent les postes de **catégorie A**, pour lesquels le niveau d'étude requis est le doctorat ou le master 2 (bac+5) dans 93 % des cas.
- **24,2 %** des lauréats aux postes de **catégorie B** ont bac+4 et plus (niveau requis : bac à bac+3) ; **68,3 % en C ont bac et plus** (niveau requis : BEPC) (chiffres non exhaustifs : niveau d'étude inconnu pour 24,4 % des lauréats en B et 10,4 % en C).
- Les lauréats des concours externes et assimilés dans la fonction publique territoriale, la Ville de Paris et le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) représentent 30 687 personnes en 2014.

Recrutements

19

Part des recrutés par voie externe dans la fonction publique de l'État par type de concours en 2014



Source : Enquêtes annuelles Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGAFP -DESSI.

(1) Résultats estimés.

Recrutements

20

Recrutement par voie externe⁽¹⁾ dans la fonction publique de l'État, par catégorie hiérarchique en 2014

	Postes offerts	Inscrits	Présents	Recrutés	Sélectivité
Catégorie A	42 519	409 646	214 292	36 402	5,8
Catégorie B	4 024	122 686	62 628	4 171	15,8
Catégorie C	4 761	117 370 ⁽²⁾	57 116 ⁽²⁾	5 294	17,5 ⁽²⁾
<i>Dont recrutement sans concours</i>	1 499	<i>nd</i>	<i>nd</i>	1 476	<i>nd</i>
Total	51 304	679 702	334 036	45 867	7,6⁽²⁾

Source : Enquêtes annuelles Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGAFP -DESSI.

(1) Recrutements externes (avec et sans concours), 3^{ème} voie et concours unique.

(2) Hors recrutement direct sans concours et Pacte : chiffres non disponibles.

Recrutements

21

Recrutement par voie externe⁽¹⁾ dans la fonction publique territoriale, la Ville de Paris et le Centre d'action social de la Ville de Paris (CASVP) par catégorie hiérarchique en 2014

	Postes offerts	Inscrits	Présents	Admis
Catégorie A+ ⁽²⁾	75	2 064	1 010	52
Catégorie A	2 805	30 848	16 306	2 604
Catégorie B	5 536	35 689	21 279	4 250
Catégorie C	10 376 ⁽³⁾	69 243 ⁽³⁾	56 094 ⁽³⁾	23 781
Total	18 792⁽³⁾	137 844⁽³⁾	94 689⁽³⁾	30 687

Source : Association nationale des directeurs et directeurs adjoints des centres de gestion ; Bureau du recrutement et des concours de la Ville de Paris ; Centre d'action sociale de la Ville de Paris.

(1) Recrutements externes (avec et sans concours), 3^{ème} voie et concours unique.

(2) Catégorie A+ : administrateur territorial, conservateur du patrimoine, ingénieur en chef territorial, conservateur des bibliothèques.

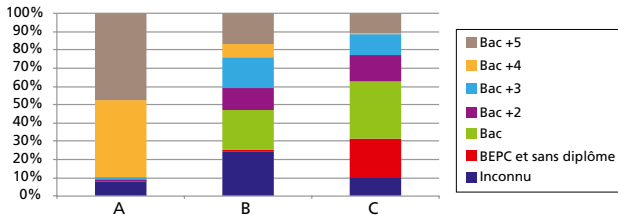
(3) Hors recrutement direct sans concours en catégorie C dans la FPT : chiffres non disponibles.

Recrutements

22

Niveau de diplôme des candidats effectivement recrutés dans la fonction publique de l'État par catégorie en 2014 ⁽¹⁾

(en %)



Source : Enquêtes annuelles Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGAFP -DESSI.

(1) Champ partiel : 468 concours pour lesquels les ministères ont répondu (sur 478 organisés).

Le niveau théorique requis est : pour les A, de bac+3 à bac+5 ; pour les B, de bac à bac+3 ; pour les C, BEPC ou sans diplôme.

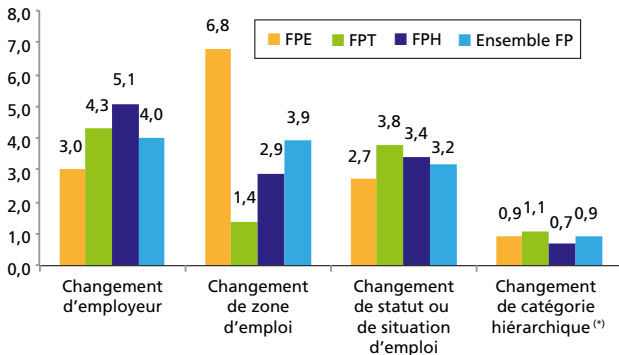
Parcours professionnels et mobilités

- En définissant la mobilité comme le fait de changer d'employeur, de zone d'emploi ou de statut (ou situation d'emploi), parmi les agents employés dans la fonction publique en 2013 et 2014, 8,5 % sont mobiles en 2014 : 4 % ont changé d'employeur public (dont 0,6 % de versant) ; 3,9 % de zone d'emploi ; 3,2 % de statut ou de situation d'emploi ; 0,9 % des fonctionnaires civils ont changé de catégorie hiérarchique en 2013.
- Fin 2014, parmi les fonctionnaires de l'État, 8,3% n'exercent pas leur activité dans leur administration d'origine (position statutaire).

Parcours professionnels et mobilités

23

Principaux indicateurs de mobilité dans la fonction publique [en %]



Sources : Siasp, Insee. Traitement DGA/FP - DESSI.

Champ : Salariés de la fonction publique présents dans un emploi principal en France en 2013 et en 2014, y compris bénéficiaires de contrats aidés et hors militaires. Par versant, salariés présents en 2013 dans le versant concerné et toujours présents dans la fonction publique en 2014.

(*) Seuls les titulaires civils sont pris en compte.

(cf. Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, édition 2016).

- Changement d'employeur : pour la FPE, l'employeur correspond à l'un des « 12 grands ministères ». Pour les EPA sous tutelle des ministères, la FPT et la FPH, il est identifié par son « siren », numéro d'inscription dans le répertoire Sirene.

- Les statuts ou situations d'emploi sont définis par : fonctionnaire civil, contractuel, autres catégories et statuts et bénéficiaire de contrat aidé.

Parcours professionnels et mobilités

24 Changement d'employeur intra-versant et inter-versants des agents de la fonction publique en 2014

Versant de départ (en 2013)	Taux de changement d'employeur (en %)			Destination des agents ayant connu un changement d'employeur inter-versants (en %)			
	Taux	dont intra-versant	dont inter-versants	FPE	FPT	FPH	Total
FPE	3,0	2,5	0,5		76,6	23,4	100,0
FPT	4,3	3,6	0,7	63,5		36,4	100,0
FPH	5,1	4,4	0,7	38,7	61,3		100,0
Total	4,0	3,3	0,6	35,9	41,1	22,9	100,0

Sources : Siasp, Insee. Traitement DGAFP -DESSI.

Champ : Agents de la fonction publique présents dans un emploi principal en France en 2013 et en 2014, y compris bénéficiaires de contrats aidés et hors militaires.

Lecture : Parmi les présents en 2013 dans la FPE et toujours présents dans la fonction publique en 2014, 3 % ont changé d'employeur : 2,5 % dans le même versant et 0,5 % dans un autre versant. 76,6 % des agents de la FPE ayant changé de versant sont partis vers un employeur de la FPT et 23,4 % vers la FPH.

Parcours professionnels et mobilités

25 Agents recrutés par voie interne dans la FPE en 2014 ⁽¹⁾

	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Total
Origine FPE titulaires Catégorie A	3 583	41	1	3 625
Origine FPE titulaires Catégorie B	1 854	2 871	0	4 725
Origine FPE titulaires Catégorie C	15	1 997	444	2 456
Sous-total titulaires FPE	5 452	4 909	445	10 806
Agents contractuels FPE	2 977	1 153	505	4 635
Sous-total FPE	8 429	6 062	950	15 441
Origine FPT tous statuts	102	13	33	148
Origine FPH tous statuts	14	11	14	39
Catégorie indéterminée	921	1 673	743	3 337
Total général	9 466	7 759	1 740	18 965
Dont ressortissants de l'Union européenne	2	10	0	2
<i>Résultats estimés (pour mémoire)</i>	<i>9 466</i>	<i>7 759</i>	<i>3 484</i>	<i>20 709</i>

Source : Enquêtes annuelles Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGAFP -DESSI.

(1) Les résultats sont partiels et portent sur 701 concours sur un total de 708 organisés.

Parcours professionnels et mobilités

26

Agents admis aux concours internes et examens professionnels de la FPT en 2014

	Niveau A+	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Total
Fonction publique territoriale hors Ville de Paris	87	1 831	6 129	19 215	27 262
Ville de Paris et centre d'action sociale de la Ville de Paris	0	44	263	130	437
Total	87	1 875	6 392	19 345	27 699

Source : Association nationale des directeurs et directeurs adjoints des centres de gestion ; Bureau du recrutement et des concours de la ville de Paris ; Centre d'action sociale de la ville de Paris.

Formation

27 Dépenses de formation dans les ministères en 2014

	Dépenses (en millions d'euros)	Part de la masse salariale (en %)
Tous ministères hors enseignement	1 728	7,6
Formation statutaire	845	3,7
Formation professionnelle	884	3,9
Ministères de l'enseignement	1 310	3,9
Formation professionnelle	235	0,7
Formation statutaire	1 075	3,2

Sources : Siasp, Insee. Traitement DGAFP -DESSI.

Formation

28

Nombre de jours de formation rapporté aux effectifs des ministères par catégorie et sexe en 2014

	Formation statutaire			Formation professionnelle			Total général		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Tous ministères hors enseignement	4,7	4,6	4,6	3,2	3,3	3,2	7,8	7,9	7,9
Catégorie A	5,9	7,8	6,8	3,5	4,8	4,0	9,3	12,6	10,8
Catégorie B	4,8	4,9	4,8	3,8	3,7	3,7	8,5	8,6	8,6
Catégorie C et ouvriers d'État	3,5	2,5	3,0	2,2	2,2	2,2	5,7	4,7	5,2
Ministères de l'enseignement	1,8	0,7	1,0	3,2	2,8	2,9	5,0	3,5	4,0
Catégorie A	1,9	0,8	1,2	3,2	2,7	2,9	5,1	3,5	4,0
Catégorie B				2,2	3,1	2,9	2,2	3,1	2,9
Catégorie C et ouvriers d'État				4,5	3,7	3,9	4,5	3,7	3,9

Sources : Siasp, Insee. Traitement DGAFP -DESSI.

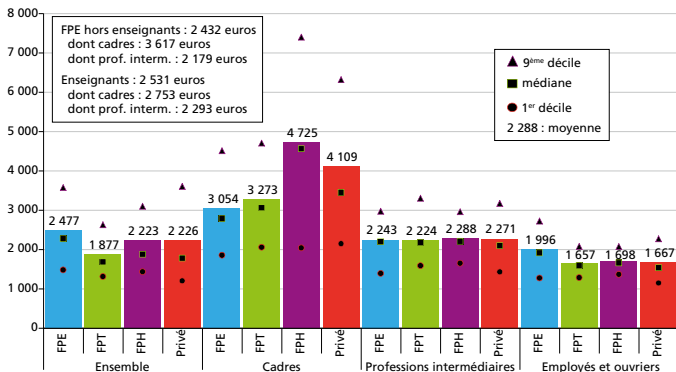
Rémunérations

- **Salaire net mensuel moyen en 2014 : 2 205 euros dans la fonction publique**, avec dans la FPE 2 477 euros, 1 877 euros dans la FPT et 2 223 euros dans la FPH. **Secteur privé : 2 226 euros.**
- Évolution en 2014 du salaire net moyen (SMPT) en euros constants : 0,2 % dans la fonction publique, avec -0,2 % dans la FPE, 0,8 % dans la FPT et 0,3 % dans la FPH. Secteur privé : 0,6 %.
- Évolution en 2014 de la rémunération moyenne nette des personnes en place (RMPP) en euros constants : 1,9 % dans la fonction publique, avec 1,6 % dans la FPE, 2,1 % dans la FPT et 1,5 % dans la FPH.
- Dispersion des évolutions de traitement indiciaire brut dans la FPE (2010-2014) : 12,8 % des agents ont connu une évolution de traitement (en euros courants) inférieure à l'inflation (4,3 % y compris tabac) ; la moitié, supérieure à 7,9 % ; 10 % des agents supérieure à 15,2 %.
- Évolution en moyenne annuelle de la grille indiciaire (ITB-GI) : +0,3 % en 2014.
- Point fonction publique : pas d'évolution en 2014.

Rémunérations

29

Salaires nets mensuels par catégorie socioprofessionnelle (PCS Insee) dans les trois versants de la fonction publique et le secteur privé en 2014 (en euros)



Sources : DADS, Siasp, Insee. Traitements Insee, Drees, DGCL - département des études et des statistiques locales, DGAFP - département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

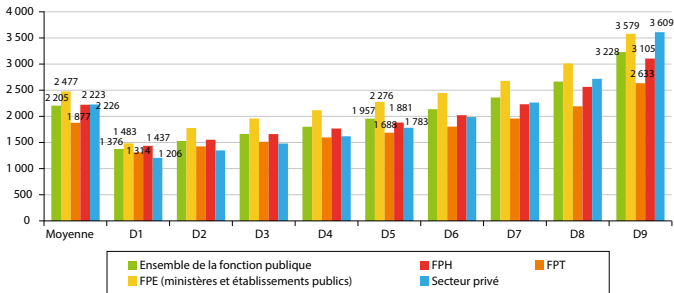
Champ : France, métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger, y compris bénéficiaires de contrats aidés, en équivalent temps plein mensualisé. Pour le privé : salariés du privé et des entreprises publiques, hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

FPE : hors militaires. FPT : hors militaires, assistants maternels et familiaux. FPH : hors internes, externes des hôpitaux, assistants maternels et familiaux.

Rémunérations

30

Distribution des salaires nets mensuels dans la fonction publique par versant et dans le secteur privé et semi-public en 2014 (en euros)



Sources : DADS, Siasp, Insee. Traitements Insee, Drees, DGCL - département des études et des statistiques locales, DGAFP - département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : France, métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger, y compris bénéficiaires de contrats aidés, en équivalent temps plein mensualisé. Pour le privé : Salariés du privé et des entreprises publiques, hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs. Les données publiées ici sont issues d'une exploitation des DADS complètes et sont provisoires.

FPE : Hors militaires. FPT : Hors militaires, assistants maternels et familiaux. FPH : Hors internes, externes des hôpitaux, assistants maternels et familiaux.

Rémunérations

31

Évolutions des rémunérations dans la FP et le privé en 2014

(en %)

	Euros courants	Euros constants
Ensemble FP		
SMPT net	0,7	0,2
RMPP nette	2,4	1,9
FPE (ministères et établissements publics)		
SMPT net	0,3	-0,2
RMPP nette	2,2	1,6
FPE (ministères)		
SMPT net	0,6	0,1
RMPP nette	2,1	1,6
FPT		
SMPT net	1,3	0,8
RMPP nette	2,7	2,1
FPH		
SMPT net	0,8	0,3
RMPP nette	2,0	1,5
Secteur privé		
SMPT net	1,1	0,6
RMPP nette	nd	nd
Évolution point fonction publique	0,0	-0,5

Sources : DADS, SIASP, Insee, Drees. Traitement Insee, Drees, DGCL - département des études et des statistiques locales et DGAFP - département des études, des statistiques et des systèmes d'information

Champ pour la fonction publique : y compris bénéficiaires de contrats aidés, en équivalent temps plein mensualisé.

FPE : France métropolitaine jusqu'en 2009, France entière à partir de 2010. hors militaires.

FPT : hors militaires, assistants maternels et familiaux.

FPH : hors internes, externes des hôpitaux, assistants maternels et familiaux. Le champ du secteur hospitalier public comprend des établissements hospitaliers de la FPE (voir encadré de la vue sur les rémunérations : le suivi statistique des salaires dans la fonction publique).

Attention : dans la FPE, l'évolution du salaire moyen brut et de la RMPP brute a été affectée par le mode de prise en compte de l'exonération fiscale des heures supplémentaires liées à la loi du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite « loi TEPA ». En pratique, sur les fiches de paie, ces heures apparaissaient comme fiscalisées et les prélèvements affichés compensés par une prime. Ainsi, l'évolution de la RMPP brute apparaît comme surévaluée de 0,2 point au moment de la mise en place en 2008 et en 2009, et sous-évaluée lors de sa suppression en 2012 (-0,1 point) et 2013 (-0,2 point).

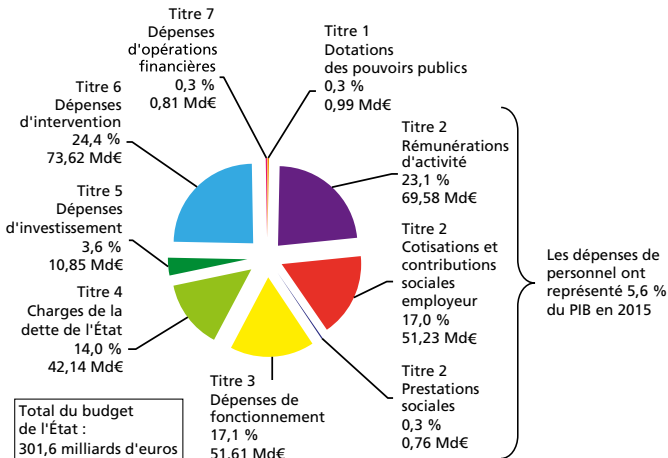
Attention : cette année, la méthode de calcul des salaires des agents de la FPH et des secteurs SMS et SHP a été revue et améliorée (voir encadré 2 de la vue « Les rémunérations dans la fonction publique en 2014 » du Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2016). Les données présentées ici ne sont donc pas directement comparables avec les données publiées dans l'édition précédente du rapport annuel.

(1) Evolution de l'indice des prix à la consommation y compris tabac (+0,5 % en 2014).

Rémunérations

32

Dépenses de personnel dans le budget de l'État (nettes des remboursements et dégrèvements d'impôts) en 2015 (en milliards d'euros)



Source : Budget d'exécution, Direction du budget. Traitement DGAFF - département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Périmètre : budget général

Élections professionnelles

33

Résultats des élections professionnelles (comités techniques*) dans les trois versants de la fonction publique en 2014

	FPE	Part. électorale	FPT	Part. électorale	FPH	Part. électorale	Ensemble fonction publique	
Participation électorale	2014	(en %)	2014	(en %)	2014	(en %)		(en %)
Inscrits	2 255 728		1 892 961		1 064 268		5 212 957	
Votants	1 179 915	52,3	1 039 382	54,9	534 243	50,2	2 753 540	52,8
Suffrages exprimés	1 117 840		988 630		512 890		2 619 360	
Résultats par organisation syndicale		Part (en %)		Part (en %)		Part (en %)		Part (en %)
CFDT	156 006	14,0	220 777	22,3	128 021	25,0	504 804	19,3
CFTC	37 472	3,4	34 787	3,5	14 936	2,9	87 195	3,3
CGC	61 083	5,5	12 689	1,3	2 375	0,5	76 147	2,9
CGT	150 134	13,4	291 964	29,5	162 526	31,7	604 624	23,1
FA-FP			73 858	7,5	1 491	0,3	75 349	2,9
FGAF	29 062	2,6	11 040	1,1	2 356	0,5	42 458	1,6
FO	189 883	17,0	175 129	17,7	121 845	23,8	486 857	18,6
FSU	174 130	15,6	32 788	3,3	167	0,0	207 085	7,9
Solidaires	100 237	9,0	35 697	3,6	43 444	8,5	179 378	6,8
UNSA	165 684	14,8	80 723	8,2	25 458	5,0	271 865	10,4
Autres	54 149	4,8	19 178	1,9	10 271	2,0	83 598	3,2

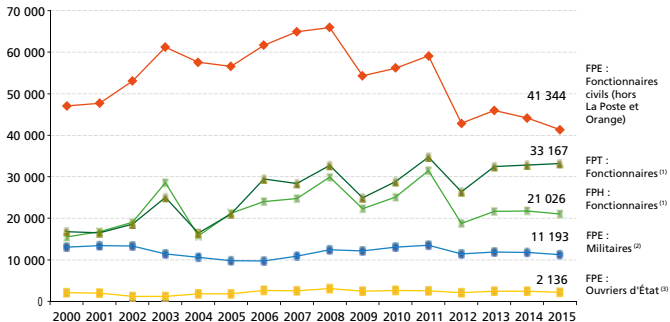
Sources : DGAFP ; DGCL ; DGOS. Traitement DGAFP - département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

* Pour la représentativité syndicale aux instances supérieures (comités techniques ministériels et certains autres comités techniques d'établissement).

Retraites

- 41 344 nouvelles pensions de retraite ont été attribuées en 2015 à des titulaires de la FPE, 11 193 à des militaires, 2 136 à des ouvriers d'État, 33 167 à des titulaires de la FPT et 21 026 à des titulaires de la FPH (hors médecins hospitaliers).
- L'âge moyen des nouveaux pensionnés de la FPE (hors la poste et France Télécom) est de 61,6 ans en 2015.
- Au 31 décembre 2015, les 2,8 millions de pensionnés des trois versants de la fonction publique ont touché une pension moyenne de 1 781 euros par mois.

Effectifs de pensionnés de droit direct dont la pension est entrée en paiement dans l'année, pour les agents affiliés au SRE (hors La Poste et Orange), à la CNRACL et au FSPOEIE, de 2000 à 2015



Sources : DGFIP - Service des retraites de l'État ; CNRACL ; FSPOEIE. Tous les chiffres présentés sont des chiffres définitifs. Traitement DGAFP - département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

(1) Fonctionnaires affiliés à la CNRACL, avec une durée hebdomadaire de travail d'au minimum 28 heures. Les médecins hospitaliers, qui relèvent du régime général et de l'Ircantec, ne sont pas pris en compte.

(2) Y compris soldes de réserve, et hors pensions anciennement cristallisées.

(3) Pensions en titre définitif et pensions payées sous avance depuis 2004.

Retraites

35

Effectifs, âge moyen et taux moyen de liquidation des fonctionnaires, militaires et ouvriers d'État dont la pension est entrée en paiement en 2015

Pensions de droit direct entrées en paiement en 2015	Titulaires FPE ⁽¹⁾	Militaires FPE ⁽²⁾	Ouvriers d'État FPE ⁽³⁾	Titulaires FPT ⁽⁴⁾	Titulaire FPH ⁽⁴⁾
Effectifs	41 344	11 193	2136 (9)	33 167	21 026
Part de femmes (en %)	55,9	9,7	13,9	52,4	77,4
Âge moyen de première mise en paiement (en années)	61,3	45,4	60,09 (9)	61,2	59,3
Taux moyen de liquidation (en %)	68,7	61,4	63,9	53,8	61,4

Sources : DGFIP - Service des retraites de l'État, CNRACL et FSPOEIE. Tous les chiffres présentés ici sont des chiffres définitifs, sauf mention explicite.

(1) Hors La poste et Orange.

(2) Hors pensions anciennement cristallisées et y compris soldes de réserve.

(3) L'effectif total prend en compte les pensionnés en titre définitif et en état d'avances. Les autres données sont issues des titres définitifs uniquement.

(4) Fonctionnaires affiliés à la CNRACL, dont la durée hebdomadaire de travail est d'au moins 28 heures. Les médecins hospitaliers, qui relèvent du régime général et de l'Ircantec, ne sont pas pris en compte.

Retraites

36

Effectifs de pensionnés de la fonction publique et montant mensuel moyen des pensions au 31 décembre 2015

Pensions de droit direct en paiement au 31/12/2015	Nombre	Montant moyen de la retraite totale (en euros)
Pensions civiles FPE hors La Poste et Orange (SRE)	1 282 854	2 152
Pensions militaires (SRE)	386 849	1 732
Pensions d'ouvriers d'État (FSPOEIE)	68 734	1 816
Pensions FPT ⁽¹⁾ (CNRACL)	537 577	1 275
Pensions FPH ⁽¹⁾ (CNRACL)	509 281	1 404
Total des pensions de titulaires des trois fonctions publiques, militaires et ouvriers d'État	2 785 295	1 779

Sources : DGFIP - Service des retraites de l'État, CNRACL et FSPOEIE. Traitement DGAFP - département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

(1) Pensions attribuées aux fonctionnaires de la FPT et de la FPH, dont la durée hebdomadaire de travail est d'au moins 28 heures. Les médecins hospitaliers, qui relèvent du régime général et de l'Ircantec, ne sont pas pris en compte.

Fonction
publique
Chiffres-clés
2016

Ce produit dérivé du *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique* propose une synthèse des chiffres-clés de la partie Faits et chiffres.

RAPPORT ANNUEL

La collection *Rapport Annuel* rassemble les rapports publiés par la DGAFF. Le *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique* présente, dans la partie « Politiques et pratiques de ressources humaines », les grands axes de gestion des ressources humaines et, dans la partie statistiques « Faits et chiffres », un bilan social de la fonction publique. Cette collection propose également le *Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes* dans la fonction publique, dont la première édition est parue en 2014. En sont issues des brochures telles que « Chiffres-clés » et « Tableau de synthèse ».

OUTILS DE LA GRH

Destinée en priorité aux gestionnaires des ressources humaines, cette collection regroupe de nombreux outils d'aide au pilotage utilisés au quotidien par les services RH. Le Répertoire interministériel des métiers de l'État (Rime), le Dictionnaire des compétences, des guides ponctuels, le kit « Démarches, outils et acteurs de la mobilité » à titre d'exemples, en font ainsi partie.

POLITIQUES D'EMPLOI PUBLIC

Les publications regroupées au sein de cette collection traitent tous les thèmes rattachés à la gestion prévisionnelle des ressources humaines, de la gestion des connaissances à celles des compétences. Elle propose également les protocoles d'accord issus des négociations avec les organisations syndicales représentatives de la fonction publique.

LES ESSENTIELS

Cette collection –destinée à un large public –rassemble sous forme de fiches ou de livrets pédagogiques, les informations concernant le recrutement, les concours, les carrières, la formation et, au sens large, tous les aspects du parcours professionnel des agents de la fonction publique.

STATISTIQUES ET RECHERCHE SUR LA FP

Cette collection est déclinée en quatre sous-collections, destinées aux décideurs, gestionnaires, statisticiens et chercheurs : « Stats rapides » présente des indicateurs et premiers résultats ; « Point Stat » livre une analyse synthétique des résultats d'enquêtes et d'études statistiques en quelques pages ; « Documents et méthodes » propose des points d'étape sur des travaux de recherche et de méthodologie ; « Études, recherche et débats » présente des analyses approfondies, aussi bien quantitatives que qualitatives.

REPÈRES DGAFF

Cette collection regroupe tous les documents, à usage interne ou externe, qui présentent et visent à faire connaître la DGAFF et ses missions.